

Animation pédagogique

- Le programme est divisé en **5 blocs de compétences** qui font tous l'objet d'une évaluation spécifique. Chaque année de formation seront validés deux blocs de compétences par des épreuves adaptées aux thématiques abordées. En fin de parcours, pour l'obtention du titre sera validé le 5^{ème} bloc de compétences qui est transversal et qui sera soumis à la soutenance d'un mémoire professionnel devant un jury extérieur national.
- **La responsabilité générale** de la formation sera assumée par Hélène Zrihen et Patrick Petit-Ohayon.
- **Un coordinateur du groupe** sera choisi parmi les stagiaires. Il assurera la liaison entre les responsables de la formation et le groupe de stagiaires.
- **La présence à l'intégralité du programme** est une obligation. Toute séquence manquée, pour un cas de force majeure devra être rattrapée par le stagiaire.
- La formation est répartie sur une après-midi/ semaine de l'année scolaire de 13h30 à 17h30. A cela s'ajoutera deux séminaires de 2 à 3 jours en période de vacances scolaires (Décembre et juillet).
- La formation comporte 300 heures de formation en présentiel ou en distanciel, répartis sur les deux années. A cela s'ajoute l'accompagnement lors de la rédaction du mémoire professionnel et la préparation de l'oral, sur une durée de près de 6 mois, en fonction du calendrier de tenue du jury.
- La formation associe la théorie et la pratique
- Des temps d'apprentissage de savoir
- Des temps de pratique et de mise en situation
- À tout moment le stagiaire peut recourir à une aide individualisée

Hélène Zrihen

Directrice des programmes de formation du Campus FSJU

<https://www.campusfsju.com/>

37, rue Broca 75005 Paris

Tel :0142039753

[*h.zrihen@campusfsju.org*](mailto:h.zrihen@campusfsju.org)